

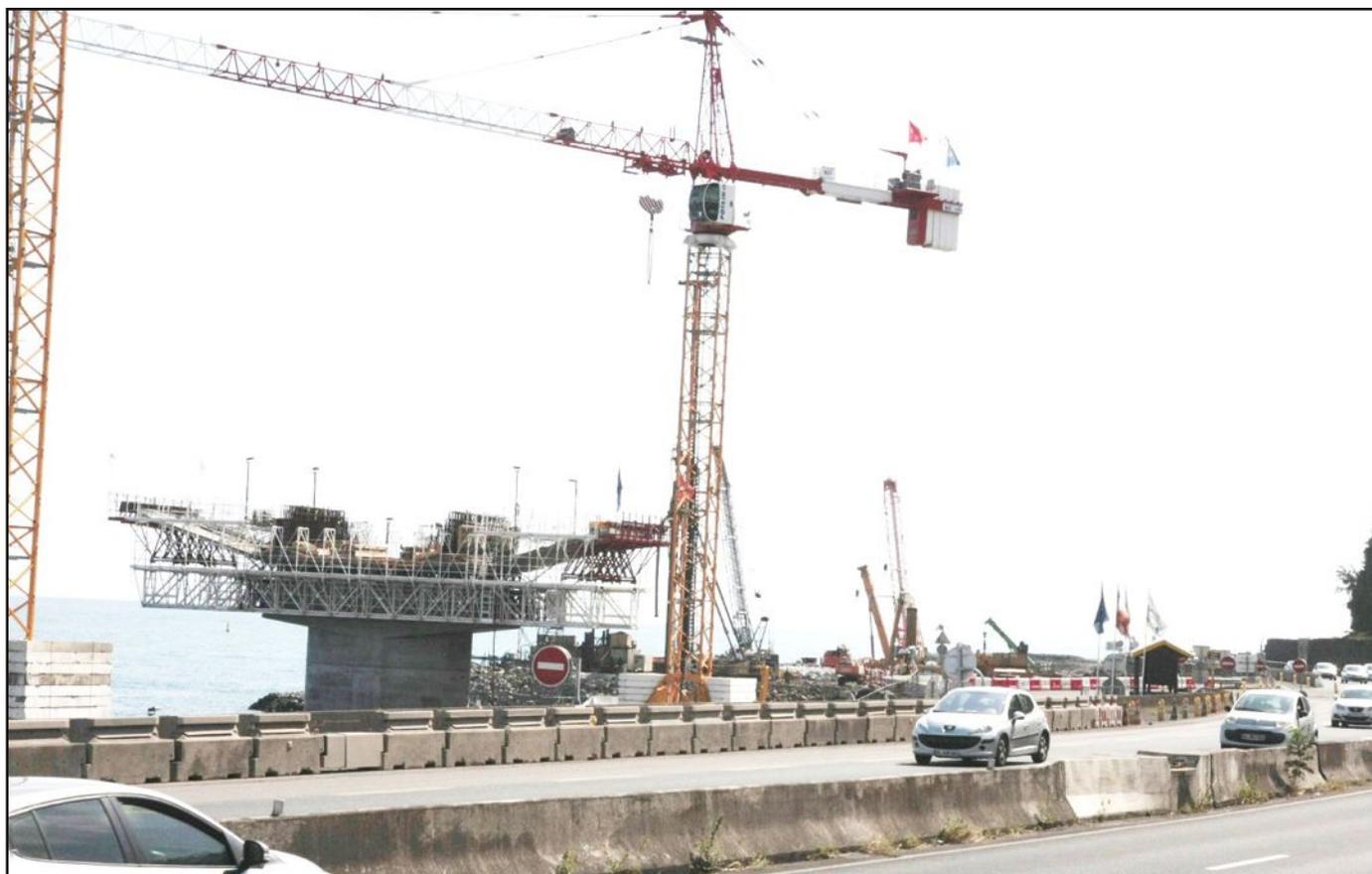
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18303 - 71ÈME ANNÉE

Deux débats télévisés révèlent le programme des candidats à la direction de la Région Réunion

Huguette Bello et Didier Robert d'accord pour la NRL et pour censurer les problèmes essentiels



Huguette Bello et Didier Robert se sont engagés à endetter des générations de Réunionnais pour un projet inutile et dangereux.

Mardi et mercredi soir, les deux têtes de listes du second tour des élections régionales à La Réunion ont débattu à la télévision. Cela a permis de connaître le programme de Huguette Bello et Didier Robert. Les échéances qui attendent les Réunionnais au cours des six prochaines années ont été absentes : rien sur le changement de statut, le changement climatique, pas de propositions pour l'avenir de la filière canne-sucre notamment. Huguette Bello et Didier Robert sont d'accord pour continuer le chantier de la nouvelle route du littoral.

Pour le second tour des élections régionales, Réunion Première et Antenne Réunion ont organisé mardi et mercredi des débats entre Huguette Bello et Didier Robert, têtes de liste pour le second tour des élections régionales, dimanche 13 décembre prochain. Ces deux rendez-vous ont permis de connaître leur programme. Force est de constater que des questions essentielles sont absentes.

Huguette Bello est députée, Didier Robert est sénateur. Ils sont donc parfaitement au courant du projet de loi du gouvernement sur l'égalité réelle. Ce dernier se décline en deux volets : évolution institutionnelle et lutte contre les inégalités. Ce projet sera déposé quelques semaines après les élections. Il ouvre donc la voie au changement de statut de La Réunion, ce sera la loi la plus importante depuis le 19 mars 1946. Bien qu'ils connaissent ce projet, Huguette Bello et Didier Robert ont décidé de ne pas en informer les Réunionnais. Cela ne figure pas dans leur programme. Veulent-ils maintenir le peuple dans l'ignorance ou cacher leur absence de proposition sur ce point qui concerne tout le monde ?

Les Réunionnais privés d'information

Actuellement, 195 pays sont réunis à Paris pour négocier un

nouvel accord sur le climat. L'objectif est d'arriver à un texte contraignant. Il aura donc force de loi dans des domaines tels que la réduction de la pollution automobile, ou l'aménagement du territoire. Les futurs conseillers régionaux devront appliquer les décisions prises à Paris par la COP21. Mais la lutte contre le changement climatique n'est pas dans les programmes de Huguette Bello et Didier Robert. C'est ce que deux débats télévisés ont confirmé.

En 2017, c'est la fin du quota sucrier qui protège le sucre produit à La Réunion. La filière canne-sucre est menacée de disparition. 18.000 emplois et 100.000 personnes sont touchées. Là aussi, pas un mot sur des propositions pour l'avenir. Huguette Bello a promis des taxes sur l'importation de produits agricoles alors qu'elle sait très bien que La Réunion ne peut pas changer les règles de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Union européenne que la France applique. Quant à Didier Robert, il n'a dit rien de plus que ce qui existe déjà.

Construire des logements sans argent ?

Les deux candidats promettent la construction de dizaines de logements sociaux. Or, en tant que parlementaires, ils savent parfait-

tement que la défiscalisation est remise en cause et prendra fin pendant le mandat des prochains conseillers régionaux. La défiscalisation est devenue un moyen de financement essentiel pour construire des logements sociaux. Mais Huguette Bello et Didier Robert ont choisi d'être des acteurs de la conspiration du silence sur ce point.

Par contre, il est une question qui n'a pas été éludée. C'est celle du projet de la route en mer dite nouvelle route du littoral ou NRL. Huguette Bello et Didier Robert sont d'accord pour poursuivre le projet. Ils veulent donc engager les générations actuelles et futures à payer un gaspillage inutile et dangereux. Car au moment où le changement climatique impose de s'éloigner du littoral, tout ce que Huguette Bello et Didier Robert trouvent à faire, c'est de construire une route en mer.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Communiqué de presse

Suite aux déclarations de Fabrice Hoarau

Le 7 décembre dernier, le secrétariat du Parti Communiste Réunionnais a adopté à l'unanimité la position du PCR après le premier tour des élections régionales. En tant que membre de cette instance de direction, Fabrice Hoarau a participé pleinement à l'élaboration collective de la décision qu'il a adoptée.

Il a donc soutenu cette position qui était la suivante, selon le communiqué de presse diffusé le jour même :

« Nous soutenons la constitution d'une telle liste d'union. Notre seule objection de principe, c'est que Huguette Bello a introduit depuis des années un tel contentieux qui continue avec le Parti communiste réunionnais, qu'il n'est pas envisageable qu'elle soit la tête de liste rassembleuse du second tour des élections régionales. Il s'agit de ne pas hypothéquer l'avenir de La Réunion pour une personne. »

Quelques heures plus tard, Fabrice Hoarau a participé, aux côtés de Maurice Gironcel, Ginette Sinapin et Yvan Dejean, à une conférence de presse qui a permis de rendre publique cette décision. Il a même commenté devant les journalistes le communiqué de presse annonçant la décision du PCR.

Le lendemain, le secrétariat du PCR s'est de nouveau réuni pour envisager la position du PCR concernant la constitution de la liste d'union. Fabrice Hoarau, au courant de cette réunion, a refusé volontairement d'y participer. Il n'a donc pas contribué à l'élaboration du communiqué du Parti sur la liste conduite par Huguette Bello. Quand il dit n'avoir pas signé ce communiqué, c'est en réalité parce qu'il n'a pas été à la réunion du secrétariat du Parti.

C'est pourquoi le PCR ne comprend pas la prise de position d'un de ses secrétaires généraux, Fabrice Hoarau.

Sa prise de position, au-delà du fond, est inacceptable dans la forme puisqu'à aucun moment il n'a exprimé ses objections ou son désaccord face au secrétariat. Il s'est adressé directement à la presse (radio, télévision...). Cela est contraire aux principes de fonctionnement de notre Parti. Le Conseil politique réuni ce jour, demande aux instances dirigeantes du PCR de fixer une date pour examiner cette indiscipline d'un de nos dirigeants et pour prendre les décisions qui s'imposent.

En attendant, Fabrice Hoarau n'est plus autorisé à s'exprimer au nom du Parti Communiste Réunionnais.

Fait au Port, le 9 décembre 2015

Le Conseil politique du PCR

La COI à la COP21

17,2 milliards de dollars d'infrastructures menacées par les catastrophes

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, s'est rendu à Paris les 7 et 8 décembre derniers pour la COP21. Il a signé une déclaration commune entre la COI et l'Union Européenne, et a participé à un événement organisé par l'UICN.

Le 7 décembre, au Pavillon Lima-Paris, Jean-Claude de l'Estrac a signé la Déclaration commune COI-Union européenne sur le climat avec Neven Mimica, Commissaire européen au Développement. Cette déclaration, proposée par le Secrétariat général de la COI et la Délégation de l'Union européenne à Maurice, a été adoptée par le Conseil de la COI en mai dernier à Antananarivo. La COI et l'UE y reconnaissent « la très faible contribution des activités humaines dans les pays membres de la Commission de l'océan Indien à l'accroissement mondial des gaz à effet de serre ». Surtout, les signataires « conviennent d'un traitement différencié pour les Petits Etats insulaires en développement », notamment pour un accès facilité aux nouvelles sources de financement comme le Fonds vert des Nations unies pour le Climat. Pour Jean-Claude de l'Estrac, « les îles sont les premières victimes des dérèglements climatiques, mais elles cherchent à apporter des solutions, notamment à travers la COI. Notre déclaration commune montre bien que la COI et l'UE préfèrent justement l'action à la fatalité ».

Au Pavillon France, Jean-Claude de l'Estrac était l'un des intervenants à un événement de haut niveau organisé l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) aux côtés de hautes personnalités dont le Premier ministre des îles Vierges, le ministre français de l'Outre-mer, la députée de Polynésie française. A cette occasion, Jean-Claude de l'Estrac a fait une intervention remarquée :

« le potentiel africain en matière d'énergies renouvelables est tout autant sur le continent que sur les océans qui l'entourent, en particulier dans le sud-ouest de l'océan Indien. Bien que petites, à l'exception de la Grande île, Madagascar, nos îles de l'Indianocéanie disposent de 5,5 millions de km² de

zones économiques exclusives. Une large part de notre potentiel de production d'énergie et d'autonomie énergétique dans les années à venir s'y trouve. L'énergie des vagues, l'énergie éolienne offshore, la climatisation à l'eau naturellement froide, tout cela est possible et ce sont des projets qui sont déjà en cours dans la plupart de nos pays. Il y a toutefois un écart entre les financements disponibles et les besoins malgré les annonces récentes (une enveloppe de 10 milliards d'euros a été annoncée à la COP21 pour le développement des énergies renouvelables en Afrique, ndlr). En voici un exemple : grâce au soutien de l'Union européenne, notre principal partenaire, nos pays du sud-ouest de l'océan Indien sont impliqués dans un projet de production d'énergie renouvelable. Un appel à propositions a été lancé dans les 5 îles et nous avons reçu 152 propositions. Ce sont des projets précis et concrets, de grosses, petites et moyennes entreprises, des Etats, de la société civile, des collectivités locales. Le montant total de ces projets s'élève à 42 millions d'euros. Or, la somme allouée par notre partenaire dans le cadre du projet COI-

ENERGIES est de 5 millions d'euros. Il est donc clair que pendant les prochaines cinq années, si nous n'arrivons pas à mobiliser beaucoup plus que ce qui a été prévu, nous n'arriverons pas à apporter une contribution significative, visible, dans ce vaste chantier de production énergétique. Nos pays de l'Indianocéanie sont solidaires du mouvement mondial pour le climat, ils sont prêts à assumer une part de responsabilité et à prendre des actions même si, je le rappelle, l'ensemble des îles en développement ont contribué de manière insignifiante au réchauffement avec seulement 0,03% des émissions de gaz à effet de serre. Bien que nous soyons parmi les premières victimes, nous sommes prêts à agir concrètement pour le climat. Pour cela, nous avons besoin du soutien de la communauté internationale, des partenaires au développement pour apporter notre contribution »

Jean-Claude de l'Estrac a également eu des réunions de travail avec les représentants du Commonwealth, de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS) et du Partenariat mondial pour les îles (GLISPA).

2,8 milliards de dollars

c'est le montant des pertes économiques subies par les pays membres de la COI depuis les 30 dernières années

17,2 milliards de dollars

c'est la valeur des infrastructures publiques (routes, ponts, écoles, hôpitaux...) qui sont soumis et vulnérables aux risques de catastrophes dans les pays membres de la COI

+50

c'est le nombre d'événements climatiques intenses et catastrophes naturelles sur les 20 dernières années en Indianocéanie

0,03%

c'est la part des Petits Etats insulaires au développement dans les émissions totales de gaz à effet de serre. Leur contribution au réchauffement est donc insignifiante. Ils sont pourtant les premières victimes.

À l'aube d'une nouvelle ère

COP21 : déclaration commune COI-UE

Voici le texte de la déclaration commune Commission de l'océan indien – Union européenne à l'occasion de la conférence COP 21 sur le climat.

La Commission de l'océan Indien et l'Union européenne s'accordent à reconnaître l'importance des menaces et des défis créés par les changements climatiques, en particulier l'élévation du niveau de la mer, l'accroissement des risques naturels – notamment sécheresse et inondation, la perte de biodiversité et leurs conséquences économiques et financières.

La Commission de l'océan Indien et l'Union européenne :

1/ Reconnaissant que ces effets du changement climatique ont des conséquences de plus en plus préoccupantes pour la région océan indien ;

2/ Prenant note de la reconnaissance par l'Union européenne des défis auxquels sont particulièrement confrontés les Etats membres de la Commission de l'océan Indien tant sur le plan économique que sur le plan environnemental et social ;

3/ Soulignant que l'atténuation des effets de ce changement climatique occasionnés par les émissions de gaz à effet de serre est un objectif commun de nos Etats, de la Commission de l'océan indien et de l'Union européenne ;

4/ Tenant compte de la nécessité de parvenir à un cadre de régulation multilatérale, acceptable par tous et capable d'enrayer l'accélération des dérèglements ;

5/ Espérant que la 21e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique de Paris, dite COP 21, sera à même de répondre à cet objectif ;

La Commission de l'océan indien et l'Union européenne :

Se réjouissent des partenariats importants établis en la matière entre les deux institutions, notamment dans le domaine de la réduction des vulnérabilités des Etats insulaires, de la promotion des énergies renouvelables face aux risques induits par les effets des dérèglements climatiques ;

constatent qu'un partenariat renforcé peut accélérer la réalisation des objectifs mutuels en matière d'éner-

gie renouvelable et l'accès à l'énergie durable, notamment en soutenant les réformes nécessaires et en promouvant l'initiative privée par le biais de mécanismes de couverture de risque ;

soulignent le très faible impact des activités humaines des pays de la Commission de l'océan Indien sur l'accroissement mondial des gaz à effet de serre ;

Réaffirment leur souci que les conclusions de la COP 21 débouchent sur un cadre permettant effectivement d'accroître la résilience des îles de l'océan Indien, et la capacité d'adaptation de leurs économies et de leur population aux effets des chocs externes induits par les changements climatiques ;

Recommandent, lors de la Conférence des Parties, de prendre en compte les aspirations des Etats insulaires de l'Indianocéanie à une industrialisation et à un développement durable créateurs d'emplois et de croissance ;

Conviennent d'un traitement différencié pour les Petits Etats insulaires en développement et de la mise en œuvre des recommandations de la troisième Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement tenue à Samoa en septembre 2014 ;

Entendent mobiliser leurs efforts afin que l'importance de l'adaptation au changement climatique, y compris son financement, soient reconnus et inclus dans l'accord recherché à la Conférence de Paris ;

Rappellent l'importance de voir les Etats de la Commission de l'océan Indien accéder dans des conditions plus ouvertes aux procédures de financements multilatérales du système des Nations-Unies, en particulier le Fonds d'adaptation et le Fonds vert.

Expriment leur détermination à contribuer ensemble, au succès final de la COP 21 et à une prise en compte satisfaisante par celle-ci des intérêts légitimes de l'Union européenne et des pays de la Commission de l'océan Indien pour un développement durable.

Conséquence de l'accord politique de la fusion des listes de gauche

Le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes remis en cause

Soutenu par le gouvernement, le projet de nouvel aéroport dans l'Ouest de la France est remis en cause. Le PS s'est engagé à s'opposer à toutes les expulsions prévues et une étude sur l'amélioration de l'aéroport actuel à Nantes devra être lancée. Ce sont des conséquences l'accord de la fusion des listes de gauche, et rappelle que la pression populaire peut faire plier le pouvoir.

Depuis des années, le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes rencontre une forte opposition. Cette infrastructure doit remplacer l'aéroport de Nantes. Parmi ces initiateurs, on compte Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre et maire de Nantes.

Notre-Dame des Landes a fait connaître le concept de ZAD, acronyme qui veut dire « zone à défendre ». De nombreux défenseurs de l'environnement ont choisi de s'impliquer dans cette bataille. Plusieurs affrontements ont même eu lieu avec des policiers venus déloger par la force les opposants. Cette mobilisation avait obligé le gouvernement à un premier recul.

Le Premier ministre avait suspendu les travaux tant que tous les recours déposés contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes ne seront pas jugés.

Les élections régionales ont amené à une nouvelle décision qui ne va pas dans le sens des partisans de l'aéroport.

Le Journal de l'Environnement daté d'hier indique que « le projet très contesté de nouvel aéroport est le point principal de désaccord entre les deux candidats, Christophe Clergeau (PS) soutenant le projet et Sophie Bringuy (EELV) s'y opposant, tout comme leurs partis respectifs, depuis des années. La promesse d'une nouvelle étude, qui les départagerait, était dans la balance pour

fusionner leurs listes et ainsi leur donner une chance de garder le contrôle de la région dans la triangulaire qui les opposera à la droite et au FN dimanche 13 (le PS est arrivé en deuxième position au premier tour avec 25,75% des suffrages, loin derrière la liste de la droite et du centre qui a fait 33,49%) ».

Autrement dit, en cas de victoire de l'union de la gauche au second tour dans cette Région, l'aéroport de Notre-Dame des Landes a du plomb dans l'aile.

Di sak na pou di

Merci pour la solidarité des Réunionnais

Le 24 mai 2005, " Témoignages. RE " avait fait paraître sur Internet un article " C'est comme une résurrection...".

À cette époque, je n'avais pas Internet à Madagascar et c'est lors d'un congé en France qu'une nièce m'a rendue attentive à cet écrit.

Confuse d'un si long silence, avant que s'achève cette année du 10e anniversaire, je viens vous dire « Merci ». Oui merci au groupe de touristes réunionnais venus sur Nosy-Be à cette époque, mais aussi merci à un Monsieur de haute taille, Chef des équipes des pompiers de La Réunion qui ne m'a pas dit son nom en me remettant un billet de 500 euros en faveur des enfants handicapés du Centre Stella Maria à Ambondrona, Nosy-Be.

J'ai dû supposer qu'il y avait relation entre tous ces événements.

Grâce à vous, grâce à toute une chaîne d'amitié et de partage, la partie cyclonée en bordure de mer a pu être remise en état et l'ensemble du centre amélioré.

Après avoir initié Sœur Odette Rahantanirina, religieuse de la Divine Providence, début 2008, je fus rappelée en France. Après de dix ans de travail dans l'action (construction), la santé et l'éducation d'enfants infirmes, il m'était à même de confier l'œuvre à une équipe de relève. L'avenir étant assuré. Actuellement, vu le nombre d'enfants accueillis et soignés gratuitement, une trentaine en permanence, deux religieuses demeurent sur place et les familles

ont plaisir à récupérer leur enfant après deux, trois mois ou plus de séjour au Centre Stella Maria, en parfaite santé. Des enfants boiteux, infirmes de tous genres ont retrouvé l'équilibre sur leurs deux jambes et sont heureux de vivre et de pouvoir aller à l'école.

Malgré le retard, mais d'un cœur fort reconnaissant, j'adresse à tous les amis et bienfaiteurs de La Réunion un très grand merci pour ce partage d'amitié et d'entraide qui a donné essor et vitalité à un centre social, pour l'accueil d'enfants laissés pour compte à Madagascar.

**Sœur Claire-André
Painsonneau**

C'en est trope !

La fille au labyrinthe de Truman Capote

J'ai pensé à Pierre Gripari à la lecture du « Petit Déjeuner chez Tiffany ». Le Gripari du restaurant populaire de chez Dany. Une inflexion de voix, un ton, une gouaille : lorsqu'il lançait à la cantonade, s'adressant à un déménageur qui rentrait prendre un bock : « En voilà un à qui je n'ai pas dit tout le bien que je pensais de lui ! » Un côté tressautant, sautillant, enjoué et rieur. Un Gripari sans aigreur d'estomac.

Ce qui est curieux, c'est qu'il n'y a pas d'exemples de personnages-labyrinthes, comme on en trouve dans cette fascinante nouvelle de Truman Capote, dans le « Traité du labyrinthe » de Jacques Attali. Et quand ce dernier écrit : « L'être vivant est un labyrinthe des labyrinthes », il le dit pour le corps, pas pour le psychologique : il parle du labyrinthe protéique, de la cellule, de génétique. Il y a là une absence importante, bien que la formule puisse convenir parfaitement à certains personnages de fiction et admirablement à Holly Golightly.

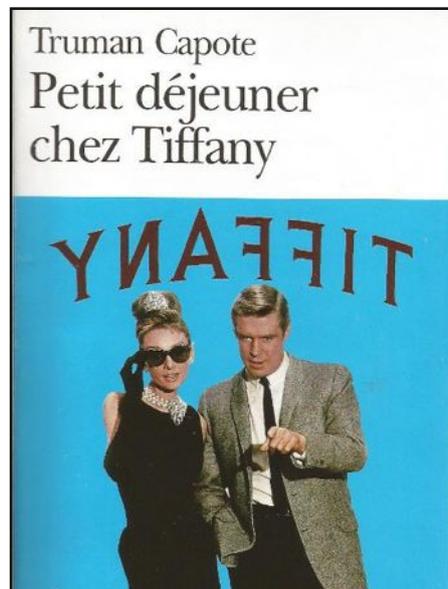
Difficile de ne pas échapper, n'est-ce pas ?, à la fascination éprouvée par le narrateur pour cette gamine à l'aplomb infernal, image d'une éternelle jeunesse, de la désinvolture et de la grâce. Et de s'y perdre.

Qui est-elle ? « Du crottin sur un plateau », à en croire son ex-impresario, une gosse paumée, une midinette, une call-girl, une hôtesse de charme, une femme libre ?... Nul ne sait, pas même le narrateur écrivain et observateur de son existence. Sans doute tout ça ensemble, et rien de tout ça. Holly ne se désigne-t-elle pas elle-même comme une « créature sauvage ».

Il y a quelque chose d'affirmé dans cette histoire du corbeau apprivoisé qu'elle raconte, qui, redevenu sauvage, errant par la forêt, n'en finit pas de répéter son nom. Comme s'il l'appelait, lui-même... à la sauvagerie.

Et cette chanson qu'elle chante parfois sur sa guitare, qui flotte sur les lèvres de son ex-mari, de ses conquêtes, cette pauvre « mélodie des plaines » qui la caractérise si bien : il faut l'écouter.

« J'ai pas envie de dormir
J'ai pas envie de mourir
J'ai juste envie d'aller, marchant
Le long des pâturages du ciel... »
Les pâturages du ciel : l'image d'une plainte pour un titre de Steinbeck. « Les pâturages du ciel », mots par lesquels Holly se décrit mi-humaine, mi-animale, un mélange des deux, comme le Minotaure, ce qui égare la conscience du narrateur et trouble la nôtre. Une sauvagerie qui ne peut se domestiquer.



Petit déjeuner chez Tiffany de Truman Capote, en folio.

Mais on aurait tort d'isoler le personnage dans le labyrinthe qu'elle secrète, et de l'y enfermer. Pas d'observé sans observateur, c'est comme ces dessins d'Escher, par lesquels il faut toujours se demander où il a mis le regard, où il se situe, ce regard qui restitue l'œuvre – autrement dit : d'où on regarde ?

La couverture du livre (prise de vue tirée de film de Blake Edwards) prend la pleine mesure de ce jeu de points de vue.

Le narrateur, par un habile procédé de retour narratif, est ainsi décrit par l'observée dans une de ses soirées improvisées : « Intéressé, mais pas bête. Ce qu'il désire passionnément c'est d'être à l'intérieur pour regarder au-dehors. N'importe qui, avec son nez aplati sur une vitre, aurait l'air stupide. Mais pas lui ».

Truman esquisse là un art d'écrire qu'il reprendra dans son roman suivant, « De sang-froid ».

Par un effet de miroir, Holly se voit dans l'œil de son admirateur enfermée dans un labyrinthe de verre dans lequel se mêlent voyeurisme et exhibitionnisme. Un labyrinthe tout autour d'une gosse. Qui l'a envahi.

Le narrateur, comprend-on, à ce jeu, est devenu un lapin mécanique, qui à l'inverse d'Alice, (où c'est la petite fille qui court après le lapin) voit le narrateur, lapin mécanique, lapin blanc, c'est-à-dire naïf, courir après notre nouvelle Alice. Et qu'il n'arrive pas à rejoindre.

À cela s'ajoute le labyrinthe du cœur, avec ses revirements. Il a le malheur, une fois, de lui parler de ce qu'elle gagne et de la façon dont elle le gagne : « Ça devrait prendre quatre secondes pour aller d'ici à la porte. Je t'en donne deux », lui répond-elle.

« Holly Golightly n'était, en décidai-je, qu'une 'vulgaire exhibitionniste', une 'gaspilleuse de temps', une 'quintessence de chiqué', quelqu'un à qui, de ma vie, je n'adresserais plus la parole ». Et pourtant, s'il la perd de vue dans le labyrinthe de l'existence, il finit toujours par l'apercevoir à nouveau et il ne peut s'empêcher de s'intéresser à cette fugacité.

Ce long récit ne saurait se clore sans l'ironie de l'aporie. Le fil narratif s'estompe comme ces rivières dans le désert qui se perdent dans les sables. Ainsi les dernières lignes : « Qu'il s'agisse d'une hutte africaine ou de tout autre lieu, j'espère que Holly est arrivée, elle aussi... »

Espérance vaine : Holly ne peut arriver quelque part, étant mouvement elle-même.

Reste que Capote a une telle patience avec ses personnages, s'accordant du temps à les scruter, qu'il devient comme le chasseur à l'affût, mais un chasseur admiratif, qui sait qu'il manquera une fois encore son gibier.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Pou désertin sé Kif-Kif bouriko !

In boug la di konm sa, pou in moun de gosh, kiswa pou in progrèsis, kiswa pou in sosyalis ousinonsa in kominis, si in moun de gosh, souvan'dé-fwa minm in travayèr, i vot pou la drwat "sé konm si in dinn i vot pou noël ". Mi trouv pou mon par, ala in kozman ziss. Mi wa la ba déor apré zéléksyon dimansh néna sar oblizé vot konm dinn vik boudikont, dann in bonpé landrwa lo kandida sosyalis i dwa rotir son lis pou fé baraz kont lo fron nasyonal.

Kèl sityasyon konpliké pou in travayèr ? Oblizé swazi rant la drwat, é rant lo fron nasyonal. In ot boug la di osi, sad la lé plito byin avizé, li di konm sa, daborinn pouk lo travayèr i konpran in pé mié la sytyasyon, li di konm sa fok la drwat li minm i ésplik a nou kèl diférans néna rant désertin drwat èk lo fron nasyonal, konm si pou désertin sé kif-kif bouriko.

Mandoné lo momon poul i rotrouv pi sonm p'ti. Minm si pou lo léléktèr, lo léléktris lo shwa i riskab èt difisil, dimansh sof koman-koman ni dwa alé voté. Minm si néna lé an dé kèr, minm si lo kèr i fé défo par moman, lé initil tyinbo rankinn, Minm si pou désertin sé kif-kif bouriko, dimansh ni fèrm lo zié, ni pins lo né, ni boush zorèy, ni sar voté.

Justin

« I ashèt pa koshon dann goni » - In kozman pou la rout

Dann tan lontan demoun la kanpagn téi ashèt pti koshon, pou anshèw la krosans épi pou angrése. Sa lété dann tan ou té i pé tyé out koshon dann out kour. Mi pans, koméla, i gingn pi fé z'afèr konmsa, sof an frod, donk komèrs ti koshon sé kékshoz la fine dékliné, mé avansa demoun té i trap lo pti zanimo, téi mète dann goni épi té i sava vann in pé partou dann tout shomin é dann tout santyé. Kan i ariv dovan out port i fo tir lo zanimo dann goni sansa ou I koné pa kosa ou I ashté. Majine in kou sa lé kontrofé, é lo vandèr la fine ariv loin ! Koméla i di ankòr patoi-la, mé pou dir i fo pa fé konfyans n'inport ki pou n'inport koué. I fo méfyé kant mèm ! Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor rantre nou.